

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Décision du 28 mai 2024 portant nomination d'un membre du conseil d'école d'Institut Mines-Télécom Ecole de Management

NOR : ECOG2415608S

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle
et numérique,**

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom école de management, notamment le 3° de son article 1-1,

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur LOAP (*Solavy*), adjoint au chef de la Mission de tutelle des écoles au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est nommé membre suppléant du conseil d'école d'Institut Mines-Télécom Ecole de management, en qualité de représentant de l'Etat au titre du ministre chargé de l'industrie.

Article 2

Le directeur d'Institut Mines-Télécom Ecole de management est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mai 2024

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles

V. THÉRY